



Barème des Honoraires

GROUPEMENT IMMOBILIER

Prix de vente	Commission TTC
De 0 à 100.000 €	10% Avec un Forfait Minimum de 5000 €
De 100.000 € à 150.000 €	9%
De 150.000 € à 200.000 €	8%
De 200.000 € à 300.000 €	7%
De 300.000 € à 3.000.000 €	6%
Au delà de 3.000.000€	5%

Fonds de commerces et Entreprises : 10%

Locations Saisonnères : 20 %